



APRÈS 2 ANNÉES D'EFFORTS LE TEMPS DU PARTAGE EST ARRIVÉ

31 août 2022



Depuis ces 2 années de pandémie, notre population PNC a largement aidé l'entreprise à traverser cette situation inédite de crise sanitaire, économique et sociale : nos rémunérations ont été revues à la baisse avec le dispositif d'APLD et la modération salariale.

C'est pourquoi, suite à notre relance écrite du 14 juillet dernier relative à la préservation de notre pouvoir d'achat, l'Entreprise rencontre actuellement toutes les Organisations Syndicales Représentatives.

L'UNAC RÉCLAME DES AUGMENTATIONS



Depuis ce début d'année 2022, nous connaissons une inflation galopante qui vient directement diminuer notre pouvoir d'achat déjà largement impacté par le blocage de nos salaires depuis 2 ans.

Grâce à l'implication de tous (HST, CC, CCP, CADRES PNC), nous avons pu relever le défi de cette saison estivale.

Les chiffres sont bons et les résultats du deuxième semestre sont positifs : l'heure de la redistribution a sonné !!

L'UNAC a donc demandé à l'entreprise une prime conséquente et une Augmentation Générale (avec une valeur plancher minimale) pour tous, dès ce dernier trimestre 2022.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons des valeurs précises à vous communiquer.

L'UNAC DÉFEND VOS RÉMUNÉRATIONS ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Adhérez en ligne sur notre site : www.unac.asso.fr
Suivez-nous sur le Galley 